



MRH occupant les biens en extérieur

La couverture des biens à l'extérieur des locaux d'habitation selon les garanties choisies



Biens en extérieur

	Page
Antennes et paraboles	<u>4</u>
Store banne, électrique ou non	<u>5</u>
Moteurs et installations électriques en extérieur	<u>6</u>
Motoculteur, robot tondeuse (laissés dehors)	<u>7</u>
Bornes de recharge électrique en extérieur	<u>8</u>
Appareils de climatisation, pompes à chaleur	<u>9</u>
Installations de géothermie et d'aérothermie	<u>10</u>
Tuiles solaires, panneaux solaires (yc photovoltaïques)	<u>11</u>
Eoliennes	<u>12</u>
Clôtures, portes, portails	<u>13</u>
Terrasses et escaliers extérieurs attenants	<u>14</u>
Terrasses et escaliers extérieurs non attenants	<u>15</u>
Murs de soutènement	<u>16</u>
Fosses septiques	<u>17</u>
Canalisations en extérieur	<u>18</u>
Puits, récupérateur d'eau et puisard	<u>19</u>
Arbres	<u>20</u>
Mobilier de jardin, barbecue, portiques	<u>21</u>
Sauna, spa, jacuzzi	<u>22</u>
Pergolas, serre	<u>23</u>
Court de tennis	<u>24</u>
Piscine : abris et locaux techniques	<u>25</u>
Piscine : installations fixes et accessoires	<u>26</u>

Remarques générales

Les tableaux qui suivent permettent de voir en regard de chaque ligne de garantie ce qui est indemnisé ou non dans 4 situations :

- Aucune des 3 options souscrites : les options « Installations extérieures », « Piscine » et « Énergies renouvelables » ne sont pas souscrites sur le contrat
- Installations extérieures : l'option « Installations extérieures » est souscrite sur le contrat
- Piscine : l'option « Piscine » est souscrite sur le contrat
- Énergies renouvelables : l'option « Énergies renouvelables » est souscrite sur le contrat

Sur chaque ligne, une réponse « oui » suppose que la garantie en regard est souscrite sur le contrat :

- Vol Vandalisme de niveau 1
- Bris des glaces niveau 1
- Dommages électriques

Antennes et paraboles



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Oui			
Dégâts des eaux	Non			
Vol vandalisme N1	Non			
Bris des Glaces N1	Non			
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge			
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Store banne électrique ou non considéré comme bien immobilier par destination

Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Oui			
Dégâts des eaux	Oui			
Vol vandalisme N1	Oui			
Bris des Glaces N1	Non			
Dommages électriques	Oui voir moteur électrique			
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Moteurs et installations électriques en extérieur



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie, Tempêtes et catastrophes naturelles	Oui	Oui		
Dégâts des eaux	Oui			
Vol vandalisme N1	Oui Si attaché à l'habitation	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge	Non		
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			
Exemples	moteur du portail électrique, moteur de stores ou pour l'éclairage extérieur	moteur du portail électrique, moteur de stores ou pour l'éclairage extérieur	moteur de filtration, enrouleur électrique, robot nettoyage : voir Piscine	moteur de l'appareil de climatisation, moteur de la pompe à chaleur : voir Appareils de climatisation

Motoculteur, robot tondeuse laissés dehors



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Oui <small>limite 10 ans d'âge</small>	Non		
RC Vie privée	Oui			

Exemples Motoculteur (puissance maximale 20 cv), robot tondeuse laissés dehors, (l'appareil remisé à l'intérieur de l'habitation ou des dépendances est couvert en base)

Borne de recharge électrique en extérieur



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Oui <small>limite 10 ans d'âge</small>	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Exemples

borne dans le jardin ou sur une place parking privative en sous-sol d'immeuble (la borne dans le garage, box ou sous le carport est couverte en base)

Appareils de climatisation, pompes à chaleur, Installations de géothermie et d'aérothermie

Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Oui			
Dégâts des eaux	Oui			
Vol vandalisme N1	Oui si situé dans l'habitation			Oui pour les parties extérieures
Bris des Glaces N1	Non			
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge			
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Exemples

Pompe à chaleur de la piscine : voir Piscine

Tuiles solaires, panneaux solaires (yc photovoltaïques)

Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non			Oui
Dégâts des eaux	Non			Non Sauf catastrophes naturelles
Vol vandalisme N1	Non			Oui sauf vol des panneaux solaires fixés au sol
Bris des Glaces N1	Non			Oui sauf pose, dépose ou transport
Dommages électriques	Non			Oui sans limite d'âge

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

RC propriétaire d'immeuble étendue
(/contrat avec le fournisseur d'électricité pour la revente)

Eoliennes



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non			Oui
Dégâts des eaux	Non			Non Sauf catastrophes naturelles
Vol vandalisme N1	Non			Oui pour le vandalisme exclusivement
Bris des Glaces N1	Non			Non
Dommages électriques	Non			Oui sans limite d'âge
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			RC propriétaire d'immeuble étendue (/contrat avec le fournisseur d'électricité pour la revente)

Clôtures, portes, portails



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie	Oui	Oui		
Tempêtes	Oui mais exclusion des clôtures végétales	Oui y compris clôtures végétales si déracinement ou bris du tronc		
Dégâts des eaux	Oui	Non		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Oui	Non		
Dommages électriques	Oui voir moteur électrique	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Exemples

clôtures yc végétales,
portes, portails (tout ce qui
participe à clôturer la
propriété)

**portillons ou portails
dans le jardin, claustra,
brise-vue**
et pour le vol, les portails
participant à clôturer la
propriété

clôtures de la piscine: voir
Piscine

Terrasses et escaliers extérieurs attenants



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Oui			
Dégâts des eaux	Oui			
Vol vandalisme N1	Oui pour le Vandalisme			
Bris des Glaces N1	Non			
Dommages électriques	Non			
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Terrasses et escaliers extérieurs non attenants



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Murs de soutènement



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Oui	Oui		
Dégâts des eaux	Oui	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Oui pour le Vandalisme	Oui pour le Vandalisme		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Exemples

murs de soutènement des locaux d'habitation et de leurs dépendances

murs de soutènement de la propriété
(à l'exception de ceux faisant déjà partie des biens assurés en base ci-contre)

structure immobilière de soutènement de la piscine : voir **Piscine**

Fosses septiques



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Canalisations en extérieur



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non			
Dégâts des eaux	Non*	Si fuite : Frais de recherche et réparation des canalisations + prise en charge de la perte d'eau		
Vol vandalisme N1	Non			
Bris des Glaces N1	Non			
Dommages électriques	Non			

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Exemples

Canalisation d'alimentation d'eau après compteur
(apprécier le besoin de l'option / distance et possibilité d'un contrat avec le fournisseur, ex Veolia 10€/mois)

Cela ne concerne pas les canalisations d'eaux usées par exemple

Dégâts sur la maison / infiltration DDE

* Couverture Si fuite provenant d'une canalisation extérieure et provoquant des dommages à l'intérieur de l'habitation

Puits, récupérateur d'eau et puisard



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie	Non	Oui hors débroussaillage		
Tempêtes	Non	Oui yc clôtures végétales si déracinement ou bris du tronc		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		
RC Vie privée		Oui		

Exemples

arbres sur le terrain
(les arbres sur les toits terrasse sont exclus)

Les dommages causés par la **chute d'un arbre sur l'habitation assurée** ne sont pas couverts hors cas de tempête

Mobilier de jardin, barbecue, portiques



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge	Non		
RC Vie privée	Oui			

Exemples

salon de jardin, transats,
barbecue, portique ou
balançoire ancrés

Sauna, spa, jacuzzi



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge	Non		
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Pergolas, serre biens ancrés uniquement



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

pergola non adossée à l'habitation

(la pergola adossée à la maison est couverte en base et de même la pergola bioclimatique fermée aménagée assimilable à une véranda compte pour 1 pièce)

Exemples

Court de tennis



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie et Tempêtes	Non	Oui		
Dégâts des eaux	Non	Non Sauf catastrophes naturelles		
Vol vandalisme N1	Non	Oui		
Bris des Glaces N1	Non	Non		
Dommages électriques	Non	Non		

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Piscine : abris et locaux techniques



Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie, Tempêtes et catastrophes naturelles	Non		Oui	
Dégâts des eaux	Non		Oui	
Vol vandalisme N1	Non		Oui pour le Vandalisme	
Bris des Glaces N1	Non		Oui étendu au bris accidentel sauf pose, dépose ou transport	
Dommages électriques	Non		Non	

RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble

Oui

Canalisation d'alimentation de la piscine : **Voir Canalisations en extérieur**

Piscine : installations fixes et accessoires nécessaires au fonctionnement ou à l'entretien

Garanties	Aucune des 3 options souscrites	Installations extérieures	Piscine	Énergies renouvelables
Incendie, Tempêtes et catastrophes naturelles	Non		Oui	
Dégâts des eaux	Non		Non sauf si survenu dans le local technique	
Vol vandalisme N1	Non		Oui Vandalisme / Vol à l'intérieur du local fermé hors OV (extérieur uniquement si vol dans l'habitation concomitant)	
Bris des Glaces N1	Non		Oui Bris sur abris de piscine + Bris accidentel si machinerie ou appareils situés dans le local technique	
Dommages électriques	Oui limite 10 ans d'âge		Non	
RC Vie privée / RC propriétaire d'immeuble	Oui			

Exemples

pompe à chaleur servant au chauffage de la piscine,
système de filtration yc moteur, robot nettoyeur,
bâche, enrouleur électrique,
(Les transats au bord de la piscine sont
couverts avec les Installations extérieures)